



POITIERS 2026

Samedi 17 et Dimanche 18 Octobre

Parc des Expositions

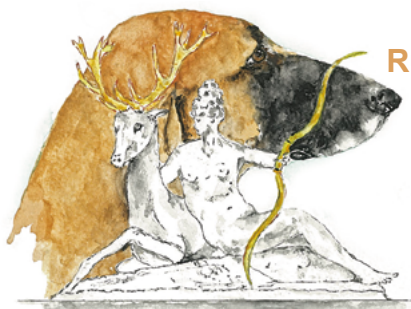
Rue Salvador Allende (GPS : 46.58117 - 0.37413)



Entrée des chiens à partir de 8h00

Jugements à partir de 9h15

Suivant les règlements de la F.C.I., les vainqueurs des 10 Groupes participeront à la désignation des 3 meilleurs chiens de l'exposition



Quelques cages gratuites en quantité limitée seront mises à la disposition des exposants en libre service sans réservation préalable.

Important: les chiens de meute seront logés dans les cages habituelles.

Locaux chauffés - Bars - Restaurant dans l'enceinte de l'exposition.

Renseignements : ☎ 07 85 57 24 66 - [site : www.sc-poitou.fr](http://www.sc-poitou.fr)

GRAND TROPHÉE "BERRY POITOU"

attribué sur le ring d'honneur

de Châteauroux aux 3 meilleurs de races et meilleurs de sexe, ayant concouru au CACIB de Poitiers et au CACIB de Châteauroux.

SAMEDI 17 OCTOBRE :

NE SCHNAUZERS - Juges Muriel FROELICH et Jean-Claude POIRIER

RE CAMILA - Juge Giulio BEZZECCHI (It)

réduction de 15% pour l'inscription aux spéciales le dimanche, pour les chiens participants aux NE/RE (hors cédia) > uniquement par courrier

VENDREDI 16 OCTOBRE 2026

Séance de confirmations de 14h30 à 17h

Envoi des engagements: Cédia - Exposition de Poitiers

8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM

accompagnés obligatoirement

- du montant des frais (établi à l'ordre de l'A.C.Poitou)
- des photocopies des justificatifs pour les engagements en classes Champion et Travail,
- du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^e catégorie.

Tout engagement incomplet sera refusé. *N'envoyez pas d'enveloppe timbrée.*

Engagements internet:

<https://cedia.fr> - paiement sécurisé

L'Association Canine demande 1 € supplémentaire au 1^{er} chien pour les frais administratifs



1^{re} clôture (avant majoration des tarifs) : 18/09/2026

Date limite des engagements : 02/10/2026
(date de réception)

Jury presenti* de POITIERS samedi 17 octobre 2026

Groupe 01	17/10/2026
Berger de Bohême, Berger des Shetland, Bergers allemands, Bergers de Brie, Bobtail, Bouvier d'Australie, Kelpie australien, Lancashire Heeler, <i>Races non citées</i>	CAVILLAC Boris
Berger australien, Berger blanc suisse, Bergers des Pyrénées, Chiens de berger belge, Colley barbu, Schipperke	DUGUE Brigitte
Berger de Picardie, Bergers hollandais ^{spé} , Chien loup de Saarloos ^{spé} , Mudi, Puli, Pumi, Schapendoes ^{spé} , Welsh Corgis	POUVESLE Bernard
Berger de Beauce	RICHARD Franck
Berger américain miniature, Border Collie, Bouvier des Ardennes, Bouvier des Flandres, Colleys	ROSER Solange
Groupe 03	17/10/2026
Border Terriers, Bull Terriers, Cesky Terrier, Fox-Terriers, Russell Terriers, Staffordshire américain, Staffordshire Bull Terrier, Terrier australien, Terrier de chasse allemand, Lakeland Terrier	CALLOCH Richard
Airedale, Bedlington Terrier, Silky Terrier, Terrier brésilien, Terrier du Yorkshire, Welsh Terrier, Terriers d'Ecosse, <i>Races non citées</i>	COPPEL Christophe
Groupe 04	17/10/2026
Teckels	LEMOINE-LEGAY Françoise
Groupe 06	17/10/2026
Beagle ^{spé} , Beagle Harrier ^{spé} , Harrier ^{spé}	GAUTHIER Jacques
Basset artésien normand, Basset de Westphalie, Basset des Alpes, Basset Hound, Basset bleu de Gascogne, Brachet allemand, Brachet autrichien noir et feu, Brachet polonais, Brachet tyrolien, Chien de Saint Hubert, Dalmatien, Fauves de Bretagne, Briquet griffon vendéen, Rhodesian Ridgeback, <i>Races non citées</i>	ROSER Solange
Griffon nivernais ^{spé}	WITZMANN Camille
Groupe 07	17/10/2026
Braques hongrois ^{spé} , Epagneuls bretons, Epagneuls de Münster, Langhaar, Pointer, Setter anglais, Setter Gordon, Setters irlandais	FAVRE René
Braque allemand, Braque d'Auvergne, Braque italien, Braques de Weimar, Braques français, Drahthaar, Epagneul français, Griffon Korthals ^{spé} , <i>Races non citées</i>	WITZMANN Camille
Groupe 08	17/10/2026
Barbets, Chien d'eau espagnol, Chien d'eau portugais à poil bouclé, Chien d'eau portugais à poil ondulé, Cockers américains, Cockers anglais, Labrador, Lagotto Romagnolo, Retriever de la nouvelle ecosse, Retriever à poil bouclé ^{lnv} , Retriever à poil plat, Retriever de la baie de chesapeake, Clumber, Springer spaniel, Irish water spaniel	BARENNE Roger
Golden, <i>Races non citées</i>	MUSEREAU Yannick
Races non reconnues par la FCI	17/10/2026
Biewer Terrier	COPPEL Christophe
Briquet de Provence, Bruno Saint-Hubert, Epagneul de Saint-Usuge	FAVRE René

Jury presenti* de POITIERS dimanche 18 octobre 2026

Groupe 01	18/10/2026
Bergers latino-américains ^{spé}	BARENNE Roger
Groupe 02	18/10/2026
Broholmer ^{spé} , Cao de Gado Transmontado ^{spé} , Dogue majorquin ^{spé} , Fila Brasileiro ^{spé} , Fila de Saint Miguel ^{spé} , Molossoïdes latino-américains ^{spé} , Montagnes portugais - Estrela ^{spé} , Presa Canario ^{spé} , Tosa ^{spé}	BARENNE Roger
Pinscher ^{spé} , Schnauzer ^{spé}	BEZZECCHI Giulio (ITALIE)
Shar Pei ^{spé} , Terrier noir russe	CALLOCH Richard
Bulldog Continental, Chien de montagne des Pyrénées, Dogue de Bordeaux, Mâtin napolitain	HOUILLONS Yvan
Sarplaninac, Berger du Caucase, Berger d'Asie centrale, Bouviers Suisses, Boxer, Cane Corso, Chien de berger Kangal, Dobermann, Dogue argentin, Hovawart, Léonberg, Mâtin des Pyrénées, Rottweiler, <i>Races non citées</i>	MAKOMASKI Maria
Bulldog anglais, Bullmastiff, Dogue du Tibet, Dogues allemands ^{spé} , Landseer, Mastiff, Saint Bernard, Terre Neuve	ZALC Thierry
Groupe 05	18/10/2026
Chien de Taïwan, Spitz des visigoths, Chien finnois de Laponie, Chiens nus du Mexique et du Pérou, Spitz japonais, Shiba inu, <i>Races non citées</i>	COPPEL Christophe
Akita américain, Bangkaew de Thaïlande, Basenji, Chien de Canaan, Chien du Pharaon, Chien thaïlandais à crête dorsale, Chow Chow, Eurasier, Malamute de l'Alaska, Podengos, Spitz allemands, Spitz italien	FROELICH Muriel
Akita, Husky Sibérien, Samoyède	ROSER Solange
Groupe 09	18/10/2026
Caniches, Shih tzu	BARENNE Roger
Bichons, Carlins, Chiens chinois à crête, Lhasa apso, Epagneul tibétain, Terrier du Tibet, Coton de Tuléar, Epagneuls japonais, King et Cavaliers King Charles spaniels, Pékinois, Petit chien lion ^{lnv} , Petits belges, Terrier de Boston, <i>Races non citées</i>	FAVRE René
Bouledogues français, Chihuahuas, Epagneuls continentaux ^{spé} , Petits chiens russes ^{spé}	MIGNON Sylvie
Groupe 10	18/10/2026
Barzoï, Lévrier irlandais, Petit lévrier italien, Saluki, Whippet ^{spé} , <i>Races non citées</i>	SCHEERENS Bart (BELGIQUE)
Races non reconnues par la FCI	18/10/2026
Barbado da Terceira ^{spé} , Majoreiro ^{spé} , Alano espagnol ^{spé} , Cursinu, Podenco Andaluz, Podencos valencianos, Taigan	BARENNE Roger

* La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges



ASSOCIATION CANINE DU POITOU

(Affiliée à la S.C.C. Reconnue d'utilité publique pour l'amélioration des races de chiens en France)

DEMANDE D'ENGAGEMENT (PHOTOCOPIES ACCEPTÉES) • ENTRY FORM



Engagement à adresser à :

By post : fill in one sheet per dog to be entered and send to

Cédia - Exposition de POITIERS
8 rue de Wolfisheim
67201 ECKBOLSHEIM

Joindre à vos engagements :

- Le règlement à l'ordre de l'Association Canine du Poitou
- pour les chiens de 2^e catégorie et ceux en provenance de l'étranger une photocopie du certificat de vaccination antirabique en cours de validité.
- Pour l'engagement en Champion ou Travail joindre copie des justificatifs sans quoi le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte

Renseignements :
☎ 07 85 57 24 66
sc-poitou.fr

CLÔTURE IRRÉVOCABLE DES ENGAGEMENTS LE 02 OCTOBRE 2026 (date de réception) Inscription deadline 02 oct

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue Use block capitals throughout this form

Identification : _____ N° LO : _____
 (puce ou tatouage) Tadoo or Chip ID Registration No.

Nom du Chien (Name) : _____

Race (Breed) : _____

Ne rien inscrire

Précisions indispensables pour les races suivantes

Variété :	Taille :	Couleurs :	Poils (nature ou longueur) :	Poids :
Berger Belges, des Pyrénées, Welsh Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braque Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	Bergers de Brie, Belges, Puli, Dobermanns, Pinschers, Schnauzers, Boxers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Chow-Chow, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cockers, Caniches, Bouledogues, Carlins, Cavalier King Charles.	Berger Allemand, Berger Blanc Suisse, Colliers, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien de Montagne Portugais, St-Bernard, Fox-Terriers, Teckels, Podencos Portugais et Ibicencos, Braque de Weimar, Braque Hongrois, Segugios Italiens, Retrievers, Chien d'Eau Portugais, Bichons, Chihuahua, Petit Chien Russe.	Pékinois, Épagneul Japonais

Né(e) le : ____/____/____ Sexe : Mâle Femelle
 Date of birth Sex (Dog / Bitch)

Nom du Père : _____
 Name of Sire

Nom de la Mère : _____
 Name of Dam

Producteur : M. Mme Mlle _____
 (propriétaire de la lice à la saillie) Breeder

Propriétaire : **Mon adresse et mon n° de téléphone ne figureront pas dans le catalogue** (My address and telephone number will not appear in the catalog)

M. Mme Mlle _____
 Name

Adresse : _____
 Street

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
 ZIP City Country

Téléphone (phone) : _____ E-mail : _____

Classe d'engagement : Intermédiaire Ouverte Travail Champion Jeune
 Vétéran Puppy Baby Ne concourant pas

Meute Confirmation Les chiens qui demanderont la confirmation seront également inscrits dans la classe qui correspond à leur âge. La feuille doit être entièrement complétée.

Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la présente feuille sera inscrit d'office dans la classe correspondant à son âge.

LOT D'AFFIXE ET LOT DE REPRODUCTEUR, PAIRES, COUPLES, ENGAGEMENTS À FAIRE AU SECRÉTARIAT EXCLUSIVEMENT LE JOUR DE L'EXPOSITION

CLASSE NE CONCOURANT PAS : LE CHIEN FIGURANT AU CATALOGUE, VOUS DEVEZ REMPLIR UNE FEUILLE D'ENGAGEMENT POUR CETTE CLASSE.

Bien que ce ne soit pas obligatoire, il est vivement conseillé de faire vacciner les chiens contre la maladie de Carré, parvovirose, et toux de chenil

JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- Votre règlement (à l'ordre de l'AC Poitou)
- pour les chiens de 2^e catégorie et ceux en provenance de l'étranger une photocopie du certificat de vaccination antirabique (modèle CERFA) en cours de validité.
- Pour l'engagement en classe Champion ou Travail joindre copie des justificatifs sans quoi le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société Organisatrice de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures), vol, maladies et dommages divers survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et je m'engage à ne pas présenter mon chien si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de l'exposition.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Enfin, en cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Les chiens qui auront demandé la confirmation et tous ceux qui auront des qualificatifs inférieurs à "Excellent" et "très prometteur" pourront quitter l'exposition à l'issue des jugements sur présentation du slip de jugement. Les autres ne pourront pas sortir avant 17h30.

Sortie des chiens autorisée entre 12 h et 14 h après paiement d'une caution de 20 € par chien récupérable au plus tard à 14 h 15.

Entrée interdite aux chiens non inscrits au catalogue

Fait à _____ le _____
 Signature du propriétaire :

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION (SANS CAGE)

NB - Un chien ne peut être inscrit que dans une classe Les n° d'exposants sont à demander aux secrétaires des juges.	Jusqu'au 18/09	du 19/09 au 02/10	Somme versée
1 ^{er} chien, confirmation (catalogue compris) 1 st dog	45 €	51 €	
2 ^o chien 2 nd dog	39 €	46 €	
3 ^o chien 3 rd dog	34 €	39 €	
4 ^o chien et suivants 4 th dog each	26 €	31 €	
Vétéran, Puppies, Babies	26 €	33 €	
Ne concourant pas (ni jugés ni confirmés - ne pas oublier de remplir une feuille d'engagement)	20 €	20 €	
6 chiens appartenant au même propriétaire 6 dogs same order	162 €	172 €	
Meute de 6 chiens Pack 6 dogs only authorized breed cage comprise, exclusivement pour les meutes	81 €	91 €	
Chien supplémentaire de la meute impérativement compléter une feuille par chien et pour tous les chiens, y compris pour les supplémentaires	10 €	15 €	
Carte accompagnateur Accompanying card (Free for children less 12 years old) Entrée gratuite pour les enfants jusqu'à 12 ans	5 €	5 €	
Réservation catalogue papier : . samedi . dimanche	5€ 5€	5€ 5€	
Cotisation Association Canine du Poitou (Facultatif) Elle donne droit à une entrée gratuite et au tarif préférentiel très avantageux réservé aux adhérents		13 €	
Total (chèque global)			

Réduction de 5€ par engagement pour les adhérents de l'ACPoitou n° de carte obligatoire : _____

Pour bénéficier du tarif dégressif, tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire. Les chiens inscrits en classe ne concourant pas, vétéran et puppy ne peuvent pas être les premiers chiens inscrits.

SAMEDI 17 OCTOBRE : NE SCHNAUZERS - RE HUSKY

réduction de 15% pour l'inscription aux spéciales le dimanche, pour les chiens participants aux NE/RE (hors cédia) > uniquement par courrier

TABLES ET CAGES NE SERONT PAS TOLÉRÉES PRÈS DES RINGS NI DANS DES ALLÉES PAR LES SERVICES DE SÉCURITÉ

TOUT ENGAGEMENT NON ACCOMPAGNÉ DE SON RÈGLEMENT SERA REFUSÉ

Feuille à renvoyer à Cédia - Exposition de Poitiers - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'exposition se tiendra à POITIERS, Parc des Expositions, les 17 et 18/10/2026

HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT – L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 9h15. Les chiens sont convoqués à un horaire précis, il sera donc nécessaire d'être présent dès 8h00. Il est impératif d'être arrivé au sein de l'exposition au minimum 30 min avant l'heure qui sera indiquée sur la carte d'exposant qui sera expédiée après enregistrement de tous les chiens, donc seulement quelques jours avant l'exposition. Ceux qui auront perdu cette carte ou qui ne l'auraient pas reçue devront être présents au plus tard à 9h00. Les catalogues seront distribués à l'entrée, sur présentation de l'accusé de réception. Les numéros d'exposants seront à prendre sur la table des juges avant le début des jugements de chaque race.

LOGEMENT – Quelques cages gratuites en quantité très limitée seront mises à la disposition des exposants en libre service, sans réservation préalable. Il est formellement interdit de mettre de la paille dans les cages.

SORTIE DES CHIENS – Les chiens qui auront demandé la confirmation et tous ceux qui auront obtenu des qualificatifs inférieurs à "Excellent" et "Très Prometteur" pourront quitter l'exposition à l'issue des jugements sur présentation des justificatifs. Les autres ne pourront pas sortir avant 17h30. Sorties autorisées entre 12 et 14h, après versement d'une caution de 20 € par chien, récupérable au plus tard à 14h15 sur présentation des chiens.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRÉSENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :
- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monochides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULLATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

Les bornes minimum et maximum des classes sont calculées par rapport au jour de naissance et au jour du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B..

TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec la Classe Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

CHAMPION DE BEAUTÉ – Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et au CACIB-J et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois. Pour ces 2 classes, Le juge formule une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant - Insuffisant. Elle donne lieu à un classement sous réserve de l'obtention du qualificatif Très prometteur et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du groupe, du jour...

VÉTÉRAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et au CACIB-V et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

AUTRES CLASSES

MEUTES – Réserve aux Races des Groupes 3 – 4 – 6 soumises au travail

dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.

LOT D'AFFIXE – (Engagement sur place uniquement). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR – (engagement sur place uniquement). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE – (engagement sur place uniquement). Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE – (engagement sur place uniquement). Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS – Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement, accompagnée d'un titre de paiement à l'ordre de l'Association Canine du Poitou et restera acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. Il sera envoyé un accusé de réception (ou carte d'exposant) qui devra être présenté(e) à l'entrée de l'exposition. Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : La 1^{re} clôture est fixée au 18/09/2026. La clôture définitive des engagements est fixée au 02 octobre 2026. Tout engagement parvenant après cette date sera retourné.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^o des engagements :

- des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^o des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- ceux refusés par le "Service Vétérinaire";
 - ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite;
 - ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.

b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté. Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

C.A.C.I.B. : Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION.

Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition. L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit.

Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.

Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "Excellent" (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif "Excellent" à condition d'être de mérite exceptionnel.

La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.

b) s'il a déjà le titre de Champion International
Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés

pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleur Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif « Excellent » dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) Vétérin ayant reçu le qualificatif « Excellent ». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des « Meilleurs de Groupes » de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2^e jour.

CONFIRMATIONS

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

1er Gr. - Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres	15 mois
2e Gr. - Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Mâtin Espagnol, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Howatow, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois, Presa Canario, Dogue Majorquin, Fila de Saint Miguel, Tosa, Cao de Gado Transmontano, Broholmer	15 mois
3e Gr. - Staffordshire américain	15 mois
4e Gr. - Teckels	15 mois
5e Gr. - Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Akita Américain, Esquimaux du Groenland	15 mois
6e Gr. - Rhodesian Ridgeback, Dalmatien	15 mois
8e Gr. - Retrievers	15 mois
9e Gr. - Epagneuls Pékinois et Japonais	10 mois
10e Gr. - Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski	15 mois
Race non reconnue FCI - Alano Espagnol	15 mois

RÉCLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivés et être accompagnées d'une caution de 102 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an. Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

Règlement complet des expositions sur le site SCC :

<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



OBLIGATIONS SANITAIRES : 2^e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

POUR LES ENGAGEMENTS CLASSES TRAVAIL ET CHAMPION :

- En classe Champion, joindre **obligatoirement** la photocopie du titre homologué avant la date de clôture des engagements

- En classe Travail, joindre **obligatoirement** la photocopie de l'attestation délivrée par la SCC permettant l'engagement dans cette classe

ATTENTION : Si ces justificatifs ne sont pas joints à la demande d'engagement ou au plus tard à la clôture des engagements, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte.

BIEN ETRE

Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.



SA SANTÉ, MAINTENANT ET POUR TOUJOURS

**Donnez-leur le meilleur
départ dans la vie.**

Le lait maternisé **PUPPY PRO TECH** apporte aux professionnels une solution nutritionnelle pour aider chaque chiot nouveau-né, même les plus à risque, à construire leurs systèmes immunitaire et digestif.

**Formule brevetée pour compléter
idéalement le colostrum maternel.**



Disponible en 300 g et 1,2 kg.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.royalcanin.com
ou prenez contact avec votre **commercial Royal Canin.**

PROFESSIONNEL